

TUNIS ET ALGER DANS LES RÉCITS DE VOYAGE FRANÇAIS DES XVII^{ÈME} ET XVIII^{ÈME} SIÈCLES : UN RÉVÉLATEUR DES MENTALITÉS EUROPÉENNES

VINCENT MEYZIE

Vincent MEYZIE est enseignant d'histoire dans un lycée. Il nous présente ici une synthèse partielle de son DEA en histoire moderne "Contribution à une étude historique des récits de voyage" soutenu en 1998 à l'Université Michel de Montaigne Bordeaux III, sous la direction de Madame Josette PONTET.

Notre propos ne consiste pas en une présentation de Tunis et d'Alger selon les voyageurs français des deux derniers siècles de l'Ancien Régime. Cette problématique a en effet déjà été appliquée à Alger¹. Cette contribution vise plus modestement à enrichir le questionnaire de l'historien de quelques réflexions concernant à la fois l'histoire des mentalités et la méthodologie historique². La première interrogation porte sur la vision de la ville maghrébine, à travers les exemples tunisois et algérois, comme révélateur des mentalités des voyageurs français des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. Par histoire des mentalités, nous désignons l'étude des représentations conscientes et inconscientes dans leur articulation avec la réalité historique globale³. La seconde réflexion s'attache à une relecture de récits de voyage, souvent déjà connus et cités, mais avec la volonté de montrer la pertinence de cette source pour répondre à notre approche historique. Ces deux questionnements complémentaires s'inscrivent plus globalement dans un courant historiographique récent qui s'intéresse à

l'élaboration, la diffusion et la réception des lieux communs⁴.

Le choix de Tunis et d'Alger se justifie autant par leur importance et leur rôle parmi les villes maghrébines que par les nombreuses mentions dont elles font l'objet dans les récits de voyage français. Le corpus utilisé, comprenant dix textes d'inégale longueur, est certes restreint mais suffisant pour tester les hypothèses de recherche énoncées⁵ (dans l'ordre chronologique de leur rédaction, nous utilisons les ouvrages de Dan, de Coppin, du chevalier d'Arvieux, de Peyssonnel, de Fau, de La Condamine, de Shaw, de Desfontaines, de Poiret et de Venture de Paradis).

Nous proposerons un essai de lecture nouvelle, plus exactement une lecture inversée des récits de voyage. En effet, un double renversement de perspective s'impose : priorité aux mentalités des voyageurs dans leur diversité et leur historicité, sur la véracité objective des textes ; intérêt pour les déformations culturelles du discours plus que pour ses informations factuelles. Nous ne rejetons pas les approches classiques des récits de voyage ; nous les intégrons dans une approche plus englobante. La lecture littéraire de Guy Turbet-Delof et de Denise Brahimi⁶ reste une lecture préliminaire indispensable. Elle permet notamment de recenser l'outillage linguistique disponible et non disponible, c'est à dire la *Barbarie des mots* selon l'expression de G. Turbet-Delof, utilisé pour décrire l'urbanité maghrébine. La lecture historique réalisée par Pierre Boyer, Paul

Sebag et André Raymond⁷ joue le rôle d'une lecture complémentaire inévitable. Elle fonctionne alors comme un tamis séparant le bon grain, l'information vraie et vérifiée, de l'ivraie, la déformation ou la falsification qui sont les matériaux de base de l'historien des mentalités. Le dialogue nécessaire avec ces deux approches permet de distinguer entre les éléments relevant du genre littéraire, du fait historique et des mentalités. Deux thèmes se prêtent particulièrement bien à un tel échange : la difficile appréhension d'une réalité urbaine étrangère et étrange ; la perception de l'urbanisme militaire motivée par des objectifs idéologiques.

LA VISION PROBLÉMATIQUE DE L'ALTÉRITÉ URBAINE : TUNIS ET ALGER COMME " VILLES INVISIBLES " ⁸

Tunis et Alger aux XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles apparaissent pour les voyageurs français comme des objets urbains non identifiés ou mal identifiés en raison d'un double obstacle, linguistique et idéologique, que nous présenterons à travers les cas les plus typiques.

Un langage déficient : l'utilisation nécessaire d'une " rhétorique de l'altérité " ⁹

Ne disposant pas des termes exacts ou adaptés pour décrire l'urbanité maghrébine, les voyageurs recourent à une " rhétorique de l'altérité ". Elle se manifeste essentiellement sous trois formes. En premier lieu, ils utilisent le procédé de l'omission. Le mot *souk* n'apparaissant qu'au XIX^{ème} siècle, tout le vocabulaire nécessaire à la description de la vie commerciale de la ville n'est pas encore disponible au XVIII^{ème} siècle. Privés des termes appropriés, cet aspect de l'économie urbaine reste ainsi volontairement ignoré. En deuxième lieu, le procédé de la comparaison devient d'un emploi fréquent. Peyssonnel¹⁰ présente ainsi une caractéristique sociale tunisoise : " ils (les Biscanas) sont employés ici aux mêmes usages qu'on emploie à Paris les Savoyards ; ils nettoient les lieux, les cheminées, vont chercher de l'eau et font tous les plus bas emplois ". L'établissement d'un parallèle entre des immigrants originaires du Sahara et la communauté savoyarde parisienne révèle à la fois une carence linguistique de l'auteur et un souci didactique vis-à-vis du lecteur. Elle met aussi en évidence la difficulté des Occidentaux à analyser un monde arabe marqué par la spécificité. Ils sont obligés de recourir à une méthode comparative qui se montre en fait asymétrique, la référence à l'objet connu prenant

souvent le pas sur la description de la réalité inconnue. Ils tombent ainsi dans le piège de la démarche annexionniste¹¹, limite inhérente à toute approche comparatiste. Un seul texte échappe à cette " rhétorique de l'altérité " : le rapport de Venture de Paradis, chancelier - interprète à Tunis de 1780 à 1786, destiné à l'abbé Raynal. La durée de son séjour maghrébin et sa maîtrise de la langue arabe expliquent cette exception. La troisième stratégie adoptée repose sur le procédé de la négation. Prenons l'exemple d'une remarque générale sur l'urbanisme tunisois : " on ne trouve dans cette ville ny place ny édifice qui attirent l'attention " ¹². Elle nous permettra de confronter la lecture traditionnelle littéraire à une approche basée sur l'histoire des mentalités. L'emploi récurrent de tournures négatives ne peut pas être seulement interprété comme l'indicateur d'un déficit dans la maîtrise de la langue mais doit être lu principalement comme le révélateur d'un écran culturel. En effet, l'individu éclairé du XVIII^{ème} siècle projette une vision monumentale de la ville¹³, celle-là même dont les fondements utopistes commencent à se développer en France. Il tente de retrouver sur le sol africain les signes d'une cité ouverte par un urbanisme aéré et hygiéniste, structurée par des constructions publiques. La négation devient l'expression d'une attente frustrée, d'un décalage culturel.

L'idéologie comme écran entre le voyageur et la ville maghrébine

L'analyse proposée par la lecture littéraire de ce type de remarques, fréquentes dans les textes, est révélatrice de l'intérêt mais surtout des limites de cette approche. Ainsi, Denise Brahimi constate que Peyssonnel est incapable de décrire précisément les villes qu'il visite ; elle parle à ce propos de *description avortée*. L'observation est juste mais l'interprétation de cette incapacité nous semble tautologique et non historique : " son attitude à l'égard des villes est révélatrice puisqu'en elles-mêmes ces peintures sont révélatrices ". La lecture littéraire dévoile son insuffisance majeure : la difficulté de passer d'un constat linguistique pertinent à une explication historique satisfaisante.

Le premier exemple concerne la vision orientée de l'équipement urbain pour l'approvisionnement en eau. Deux textes, le premier sur Tunis et le second sur Alger illustrent ce cas : " depuis peu Issous Day a fait conduire à Tunis d'une lieue loin, une fontaine, par le moyen d'un aqueduc de pierre, avec de grandes voûtes et arcades, en des vallons, le tout qu'il a fait à ses frais et dépens, étant un des plus riches de tout le pays, et pour faire encore plus paraître sa magnificence a fondé deux escus de rente annuelle et

*perpétuelle, pour l'entretien de cette fontaine¹⁴ ; " comme cette ville n'avait d'autre eau que celle des citernes, ce qui ne lui suffisait pas, en 1611, un Maure andalou proposa d'y conduire les eaux d'une source (...) ce projet fut exécuté, et depuis lors on voit une quantité de fontaines dans la ville "*¹⁵.

Ces deux textes attestent de l'ampleur et de la complexité des aménagements hydrauliques réalisés. Dan explique la fondation d'Issous Day en recourant au modèle de l'évergétisme romain : utilisation d'un vocabulaire repris des formules épigraphiques ("à ses frais et dépens"), recherche du prestige social comme fondement de son action ("faire encore plus paraître sa magnificence"). Cette interprétation est révélatrice du poids idéologique de la lecture antique¹⁶ qui empêche une appréhension exacte de la réalité observée. En effet, ce type de construction s'apparente probablement à un bien *habous* ; c'est à dire un bien administré par des religieux et créé par un particulier dans un souci de piété. Il s'agirait plus précisément, d'après sa destination finale, d'un *habous* public si on utilise les distinctions d'A. Henia¹⁷. Par contre, l'héritage médiéval est complètement passé sous silence, pour Dan de façon implicite et pour Peyssonnel de manière plus explicite, les travaux hydrauliques importants commençant seulement à l'époque moderne avec l'apport technique des ingénieurs morisques. Or, pour Tunis, l'héritage de la période hafsides n'est pas négligeable. Cet oubli volontaire s'explique par une image négative du Moyen Âge au Maghreb, perçu comme une phase de décadence. Cette vision péjorative se fonde sur trois raisons majeures : la valorisation de la culture antique et la perception négative de l'époque médiévale, deux composantes fortes de la culture des élites européennes ; le refus d'accorder un quelconque rôle créateur à la civilisation arabo-musulmane¹⁸. A lui seul, ce dernier motif justifie l'insistance des voyageurs sur l'apport positif des Morisques à l'urbanisme maghrébin. Par leur expulsion d'Espagne en 1609, ils incarnent d'une certaine manière un transfert de technologie de l'Europe vers l'Afrique du Nord. De plus, comme l'a justement remarqué Azzedine Guellouz¹⁹ pour les textes des voyageurs éclairés du XVIII^{ème} siècle, vanter leurs mérites est un moyen détourné de critiquer l'Espagne et la Révocation de l'Edit de Nantes, c'est à dire l'obscurantisme médiéval de l'Eglise et l'arbitraire absolutiste de la monarchie. Cette évocation s'inscrit donc parfaitement dans le discours polémique des Lumières.

Le deuxième exemple porte sur l'urbanisme. Les descriptions n'en sont que partielles, se limitant à évoquer l'étroitesse des rues. Nous avons choisi une description algéroise car, sur ce sujet, les

renseignements sur Tunis sont plus fragmentaires : " c'est sans doute pour la même raison, pour se garantir de la chaleur, plutôt que pour ménager le terrain que les rues de la ville sont extrêmement étroites, les rues ordinairement n'ont que cinq à six pieds, il y en a de larges, mais il y en a beaucoup qui le sont moins encore leur plus grande largeur est-elle par en bas, car au premier étage, les maisons ont une saillie (...) au moyen de laquelle elles se rapprochent et se touchent quelques fois immédiatement, de sorte que la rue n'est plus qu'un corridor fort sombre en cet endroit "²⁰. Cette description de la rue maghrébine est cependant précise : étroitesse variable mais généralisée, empiètement sur l'espace public au niveau des étages, manque d'air et de lumière en contradiction avec l'urbanisme hygiéniste et ouvert du XVIII^{ème} siècle. L'explication proposée est double, climatique et architecturale. La Condamine pense que ces rues permettent une bonne protection contre les ardeurs du soleil méditerranéen. Elles sont aussi la conséquence de la pratique généralisée de l'encorbellement, ce débordement de la partie supérieure des façades sur la voie publique. Cette double interprétation est partagée par la majorité des voyageurs. Elle correspond sans aucun doute à la réalité urbaine mais seulement de façon partielle. Les récits construisent en fait un *lieu commun*, un topos culturel comme le montre la confrontation de leurs données avec les analyses proposées par les historiens contemporains. En effet, les voyageurs ne perçoivent et ne relatent qu'incidemment l'existence de rues plus larges. Pourtant, leur importance est bien réelle comme le montrent les plans d'Alger ou de Tunis reconstitués par les historiens, notamment André Raymond. Cette surévaluation négative des rues étroites s'explique autant par la culture urbaine de témoins rejetant toute forme d'urbanisme médiéval et valorisant l'alignement, la percée, le caractère monumental que par leur tendance à dénigrer les réalisations arabo-musulmanes.

Le troisième et dernier exemple concerne la vision réductrice de l'économie urbaine. Deux témoignages sont caractéristiques du faible intérêt pour l'économie en général et pour l'artisanat en particulier : " il y a dans la ville de Tunis quelques fabriques de damasquettes, de velours et autres fabriques d'étoffes, de soie et de laine "²¹, " [l'immigration morisque] a appris à ceux du pays plusieurs sortes de mestiers, par où la ville de Tunis s'est fort enrichie "²². Cette description de l'artisanat tunisois est à la fois orientée idéologiquement et partielle économiquement. Le premier extrait se contente d'une approche descriptive, réduite à l'artisanat textile et particulièrement aux productions traditionnelles. Le second, en revanche, met en avant la faible capacité d'innovation de la société maghrébine et ne retient que les secteurs ayant

bénéficié d'un transfert technologique morisque, comme l'hydraulique. Ce qui ressortirait d'un archaïsme économique est généralement expliqué par un handicap ethnique (notamment par le stéréotype de la paresse arabe qui est souvent présent dans les textes) plus que par un "retard historique de développement". Si l'on compare ces deux visions à la réalité de l'artisanat tunisois, le jugement est à nuancer. Les historiens²³ s'accordent plutôt à souligner sa modernité, notamment le stade préindustriel atteint dans la fabrication des chéchias. En effet, les effectifs sont importants (environ 15 000 personnes toutes étapes confondues à Tunis), la production en très forte croissance a été multipliée par trois entre 1720 et 1770, les procédés techniques sont complexes avec une véritable division du travail, les exportations s'étendent à l'échelle de l'empire ottoman. Cette cécité des voyageurs s'explique par un *a priori* idéologique : pour ces derniers, les principales activités économiques des villes barbaresques ne peuvent être basées que sur la piraterie et la course. Or, ce jugement, déjà excessif pour le XVII^{ème} siècle, devient faux pour un XVIII^{ème} siècle marqué par une croissance des activités commerciales.

LA VISION IDÉOLOGIQUE DE L'URBANISME MILITAIRE : TUNIS ET ALGER, VILLES BARBARESQUES AUX FORTIFICATIONS IMPRENABLES ?

Tunis et Alger sont perçues comme des cités barbaresques, particulièrement dans les récits du XVII^{ème} siècle. Cette idée d'une ville guerrière se présente sous un double aspect : la course constituant le versant offensif, la muraille incarnant le versant défensif. Alors que la "muraille" constituait jusqu'alors un *lieu commun* du discours habituel sur la ville contribuant à son "*enracinement spatial*" (pour reprendre l'expression de Bernard Lepetit), nous passons à la "muraille" comme *lieu commun* relevant d'une idéologie belliciste. Une portée politique insoupçonnée au départ apparaît dans ce transfert de sens.

Les fortifications : un intérêt surprenant, une explication insuffisante

Deux textes datant du XVII^{ème} siècle offrent une description précise des fortifications de Tunis, c'est-à-dire de l'enceinte mais aussi des forteresses. Le premier est l'œuvre de Dan : "*quant au circuit de cette ville, il est d'environ une lieue et quoi que les murailles en soient assez bonnes, si est-ce qu'elle n'est pas beaucoup forte, comme n'ayant aucuns fossé ny point d'autre forteresse que l'Alcasse*"²⁴. Le second extrait, plus long, provient de l'œuvre de

Coppin : "*L'ayant bien observé d'une éminence, j'ai remarqué qu'elle est quasi deux fois plus longue que large, et que la place qu'elle remplit de ses bâtiments n'est pas de niveau et se baisse en pente d'Occident en Orient. A l'égard de la fortification elle est environnée de murailles qui sont assez hautes, principalement du côté du lac, mais qui n'ont point d'autres défenses que quelques tours d'espace en espace, et il n'y a ni fort ni bastion dans tout son circuit, dont la plus grande partie est même sans fossé*". Dans ces deux passages, comme dans d'autres longues descriptions, les auteurs procèdent à une analyse minutieuse des murailles tunisoises à travers les critères de la hauteur, de l'épaisseur, de la continuité. Ils recherchent souvent une position surplombante, comme le fait Coppin, afin d'avoir une meilleure vue d'ensemble. Ils s'intéressent plus spécialement à la présence d'éléments défensifs tels que les bastions, les fossés, les forts, les batteries d'artillerie comme celle du port de la Goulette qui est "*disposée de telle sorte qu'elle ne pourrait servir contre ceux qui viendraient du côté de la terre*"²⁵.

Par la comparaison explicite avec le cas algérois, les deux religieux parviennent à un constat commun : le système défensif de Tunis est loin d'être négligeable mais reste nettement inférieur aux fortifications d'Alger. En effet, "*la redoutable Alger (...)surpasse de bien loin toutes les places de la Barbarie, tant par l'avantage de son assiette, que par la force de ses remparts [avec] une enceinte de hautes murailles de pierres d'une extraordinaire épaisseur*"²⁶. Coppin vante l'efficacité des fortifications algéroises en utilisant un vocabulaire approprié et technique, acquis durant une expérience antérieure comme soldat du roi de France ; il insiste sur la véracité de ses informations en accumulant les déclarations de bonne foi ("*je dressais des mémoires fort exacts de l'état de ses places, de la faiblesse dans l'étendue de sa monarchie, et des moyens de la détruire*", "*je raconte en ingénieur quelles sont les fortifications de ses places*"). Les termes de l'architecture militaire fleurissent sous sa plume ("*parapet*", "*beau glacis*", "*contrescarpe*"...) Il tient cependant à souligner que la fortification du site est inachevée pour l'instant ce qui rend encore la ville prenable jusqu'à ce que les Barbaresques la mettent "*enfin en état qu'il ne restera plus que la seule voye de la famine pour la prendre*".

Cet intérêt marqué pour les remparts tunisois et algérois mérite une explication. L'argumentation de l'approche historique classique - nous disposons d'un bon exemple pour Alger, fort révélateur de la démarche méthodologique - semble nettement insuffisante. Pierre Boyer note qu'"*Alger la bien gardée a, aux yeux des musulmans, et aussi de*

beaucoup d'Européens, la réputation d'être invincible, imprenable ”²⁷. Cette lecture traditionnelle constate bien l'intérêt anormal pour les fortifications ; de plus, elle note la surévaluation de leur valeur militaire par les récits de voyage. Ainsi, le fort de l'Empereur, en référence à l'expédition de Charles Quint contre Alger en 1541, ne serait qu’*“ un ensemble trompeur (dont la) valeur militaire est en réalité surfaite (...) un appareil fait de mauvaises briques ”*. Elle nous livre un **renseignement** important : il n'y a pas eu, dans les relations européennes, de descriptions réalistes des murailles maghrébines. Si l'intérêt des voyageurs pour l'urbanisme militaire est certain (comme en témoignent les réalisations françaises de l'époque), la surestimation de son efficacité reste surprenante par le peu d'explications qu'elle nous livre. Pour la lecture traditionnelle, ces descriptions sont fausses par manque d'attention et de **connaissances techniques** des témoins, en somme par accident. Elle parvient à identifier ce *lieu commun* des récits de voyage mais se révélant impuissante à le constituer en objet d'histoire, elle le prend pour “ argent comptant ” comme un fait de l'histoire. Ces descriptions ne sont pas simplement imprécises, elles sont surtout biaisées par une intention polémique bien orientée.

Fonction et évolution d'un thème idéologique

Cette intention nous est révélée par l'analyse critique des préfaces qui nous dévoile la fonction de ce thème idéologique. Elles fonctionnent en effet comme de véritables modes d'emploi pour l'ensemble du texte dont elles commandent la lecture. Les deux récits de voyage concernés ont pour destinataire idéal le roi de France. La préface de l'ouvrage de Dan s'adresse explicitement à Louis XIII. Nous savons aussi que Coppin a présenté son ouvrage à Louvois en 1665. Les deux ecclésiastiques présentent la lutte militaire contre l'empire ottoman comme une nécessité politique **impérative**. Plusieurs raisons justifient, à leurs yeux, cette nouvelle croisade : affirmer la supériorité du roi de France sur les autres souverains catholiques ; la volonté d'imiter, c'est à dire d'égaliser et même de surpasser, le prestige des monarchies antérieures. Dan présente **habilement** cette argumentation : “ *ainsi combattant pour la cause de Dieu à l'imitation des Roys vos Devanciers, vous ferez paroistre que vous portez justement le nom de Roy tres Chrestien* ”²⁸. L'insistance, par le même auteur, sur le siège de Tunis en 1270 par Louis IX à son retour d'Egypte, a pour fonction de proposer un modèle de comportement royal qu'il convient de réactualiser au XVII^{ème} siècle.

A la lumière des préfaces de ces deux ouvrages, la description des fortifications de Tunis et d'Alger prend tout son sens : il s'agit clairement d'un “ *discours descriptif* ”²⁹ (par cette expression, nous désignons un discours d'opinion qui revêt les apparences d'une description réaliste). Elle a pour objectif, non de renseigner le lecteur sur leur véritable réalité, mais de corroborer les *a priori* idéologiques des deux voyageurs, partisans d'une action armée de la France contre les cités barbaresques, repaires de corsaires musulmans qui menacent les relations maritimes de la Chrétienté et capturent les chrétiens pour les condamner à devenir rameurs sur leurs galères. Les faiblesses et les forces des murailles sont précisées avec soin afin de montrer au souverain que ces ports fortifiés constituent bien des menaces réelles mais des menaces réductibles car ces deux villes sont **militairement prenables**. Il ne s'agit donc plus que d'un choix politique qui dépend du bon vouloir royal. Ces descriptions ont un but utilitaire double : inciter le roi à réviser sa politique méditerranéenne sur le plan stratégique, et sur le plan tactique, prouver qu'Alger et *a fortiori* Tunis peuvent être des conquêtes assez faciles.

Construit autour de cette représentation, le récit de voyage fonctionne alors comme “ *un instrument polémique* ”³⁰. Il sert à Dan et à Coppin d'arme intellectuelle contre les partisans de la paix avec l'empire ottoman. En effet, le XVII^{ème} siècle est traversé par un débat³¹ récurrent entre les tenants d'une nouvelle croisade (tels Bossuet ou Racine) et leurs adversaires favorables à l'alliance franco-turque (Bayle). Ce combat est avant tout une lutte d'influence dans les cercles du pouvoir. Nos deux religieux participent évidemment au premier *lobby* dont ils incarnent la tendance dévote. Pour eux, cette guerre nécessaire à la gloire du roi est virtuellement victorieuse ; cependant, avant de se dérouler sur le sol africain, la bataille commence dans les antichambres royales : “ *déjà, Sire, nous aurions vu ces effets de notre valeur contre ces Infidèles, si les diverses factions des ennemis de votre couronne nous enviant ce bonheur, n'en avaient jusqu'à présent détourné vos armes victorieuses* ”³². Avant de vaincre les Sarrasins, il faut convaincre le roi de France. Leur point de vue n'influence que ponctuellement la politique méditerranéenne française. On peut cependant noter que Duquesne a effectué des bombardements sur Alger en 1682 et 1683, dates auxquelles a été réalisé le relevé des fortifications.

La guerre de Tunis et d'Alger n'a pas eu lieu et les murailles n'intéressent plus les voyageurs du XVIII^{ème} siècle. Le déclin de ce thème est indéniable : les descriptions d'enceintes et de fortifications deviennent plus brèves, plus neutres.

Plusieurs explications complémentaires rendent compte de ce désintérêt. Une première série de raisons tient à l'histoire religieuse et politique. Le thème de la croisade tombe en désuétude au siècle des Lumières malgré une dernière et vaine expédition espagnole contre Alger en 1775. Sur ce point, nous nuancions l'assertion de Azzedine Guellouz³³ qui trouve dans les récits des voyageurs éclairés " *cette conclusion quasi-unanime : une croisade philosophique de l'Europe unie est préconisée contre les Barbaresques* ". La comparaison de la place de ce thème dans les textes du XVII^{ème} et ceux du XVIII^{ème} montre au contraire son effacement. Les relations diplomatiques se normalisent entre le royaume de France et la régence de Tunisie avec l'établissement de traités à partir de 1710. En effet, le commerce se substituant progressivement à la course, la menace corsaire qui justifiait les interventions militaires contre les villes de Barbarie diminue fortement. Une deuxième série de raisons est liée à l'histoire des mentalités. Les voyageurs ont désormais des préoccupations apparemment moins bellicistes, plus scientifiques. De la " muraille " comme composante majeure de l'ancien discours définissant le fait urbain, nous assistons à l'émergence d'un discours fonctionnel centré sur l'économie et la population³⁴. Les évolutions conjointes du contexte historique et du cadre mental rendent compte du déclin de ce thème.

Un autre thème subit une évolution similaire : la description des bagnes pour les captifs chrétiens³⁵. Au XVIII^{ème}, elle constituait le sujet central des récits de voyage écrits par les religieux allant en Barbarie pour racheter les esclaves. Le même discours descriptif qui détermine le tableau des fortifications s'applique à la peinture de ces bagnes : le lieu commun de la cruauté barbaresque sert dans ce cas de légitimation morale et religieuse pour une future croisade. Mais, dès la fin du XVII^{ème} siècle et surtout au XVIII^{ème}, ce *topos* littéraire change de signification. Les voyageurs décrivent alors plutôt ces bagnes comme des logements collectifs pour esclaves et mettent en avant leur liberté paradoxale : liberté relative de circulation (" *une liberté entière d'entrer et de sortir quand on veut. La porte principale s'ouvre à la pointe du jour et se ferme fort tard* " ³⁶), liberté absolue de religion, possibilité d'exercer des emplois spécifiques et d'accumuler un pécule. Opérant un renversement de sens, Peyssonnel retourne contre ses inventeurs ce lieu commun en réfutant explicitement leurs témoignages : " *Sur les relations que j'avais lu je croyais trouver ces misérables dans un état à tirer des larmes de sang mais ce que je vis ne répondit pas aux idées que je m'étais faites à la lecture des livres que les religieux de la Rédemption des captifs ont soin de débiter* [car en

effet] *les Turcs de ce pays sont forts humains pour leurs esclaves. Pour moi qui ay été dans l'Amérique et le Levant [...] j'ai été témoin de bien des cruautés et même de l'inhumanité des chrétiens envers leurs esclaves nègres, et beaucoup d'affabilité et de bonnes manières des Turcs envers les esclaves Chrétiens* " ³⁷. Cet homme éclairé utilise lui aussi le récit de voyage à des fins polémiques mais à l'opposé des objectifs des Trinitaires et des Merciaires. Vanter l'humanité des Turcs envers leurs captifs est un prétexte pour dénoncer avec plus de virulence l'inhumanité des chrétiens envers leurs esclaves noirs. Dans le cadre du combat des Lumières contre l'obscurantisme clérical, il critique à la fois les préjugés religieux et l'esclavage colonial tout en s'inscrivant dans la tradition de la légende noire anti-hispanique.

Les analyses obtenues peuvent apparaître inachevées. Cependant, cet inachèvement est le reflet d'une recherche en cours. Les questions abordées sont pointues, voire pointillistes, alors que le corpus utilisé est limité et que toute la bibliographie sur le sujet n'a pas été convoquée³⁸. Le questionnement des récits de voyage par l'histoire des mentalités reste un champ peu défriché de l'historiographie. Les interrogations soulevées peuvent être confirmées ou infirmées par l'analyse comparée entre le Maghreb et d'autres espaces culturels (le Moyen-Orient par exemple). Nous espérons seulement avoir suscité quelques réflexions stimulantes.

Néanmoins, deux conclusions majeures s'imposent au terme de cette brève étude. En premier lieu, les récits de voyage du XVII^{ème} siècle contribuent à la fabrication d'un discours sur Tunis et d'Alger démontrant la nécessité et la possibilité d'une nouvelle croisade. L'influence de cette construction sur la diplomatie royale française a été sans doute négligeable. Par contre, une recherche axée sur la postérité lointaine de cette représentation dans les images véhiculées par la littérature orientaliste ou dans les récits des historiens coloniaux révélerait, soit les résurgences inattendues du *topos* hors de son contexte initial, soit son effacement progressif et définitif. Ce problème de l'origine des clichés culturels, de leur utilisation et de leur pérennité constitue sans nul doute une piste féconde. Le lieu commun, objet d'histoire, défini comme une " *structure ouverte et modulable* " ³⁹, change de sens selon les contextes historiques et les stratégies d'utilisation. Son efficacité se mesure à sa banalité même et à sa répétition.

Le deuxième apport relève de l'histoire des mentalités. Les voyageurs français se sont révélés incapables d'accéder à une vision d'ensemble de la ville maghrébine. Ce constat est valable pour Tunis et Alger mais il peut être élargi à d'autres villes. Les

voyageurs se heurtent à un triple obstacle : le blocage d'une langue inapte à décrire certains aspects du réel, l'écran d'une culture véhiculant des attentes décalées par rapport à la civilisation observée, le poids d'une idéologie charriant des préjugés hérités qui se concrétisent en a priori défavorables. Il faut sans doute aller au delà d'un jugement de valeur négatif, concluant à l'impossibilité pour les civilisations de parvenir à une compréhension réciproque. La vision des villes maghrébines par les voyageurs français des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles, replacée dans le temps long et dans le cadre plus large de la perception occidentale du monde arabo-musulman, n'est que l'avatar particulier d'une méconnaissance séculaire. Pour paraphraser une formule célèbre du Général De Gaulle, on peut effectivement conclure que vers le Maghreb compliqué, ils sont bien partis avec des idées simples...

NOTES

1. Voir notamment l'intéressant travail de F. Cresti, dont l'article "Descriptions et iconographie de la ville d'Alger au XVI^{ème} siècle", *Revue de l'Occident Musulman et de la Méditerranée*, 1982, p. 122.

2. Dans le prolongement de cette réflexion méthodologique : Denise Brahimî, "La littérature de voyage au Maghreb : historiographie et étude méthodologique", dans *Le Monde arabe au regard des sciences sociales*, Conférences données au Centre de Documentation Tunisie-Maghreb, 1989, publication CTDM, p. 85 à 106.

3. Nous nous situons ici dans le sillage des travaux théoriques et pratiques des historiens de l'école des Annales notamment des études des médiévistes Georges Duby et Jacques Le Goff, du moderniste Michel Vovelle.

4. J. Dakhliâ, "La question des lieux communs. Des modèles de souveraineté politique dans l'Islam médiéval" (p. 39-61), dans *Les formes de l'expérience Une autre histoire sociale*, Bernard Lepetit dir., Albin Michel, 1995, p. 337 ; nous reprenons la problématique de l'auteur concernant les *topoi* politiques en la transposant aux *topoi* urbains.

5. Pour plus d'informations sur la méthodologie employée et les hypothèses avancées, nous l'envoyons à notre travail de DEA soutenu à l'Université Michel de Montaigne, Bordeaux III, 1998, portant sur l'ensemble des villes du Maghreb : V. Meyzie, *Contribution à une étude historique des récits de voyage*.

6. D. Brahimî, *Voyageurs français du XVII^{ème} siècle en Barbarie*, thèse de lettres, Paris III, 1976, p. 593 ; G. Turbet - Delof, *L'Afrique barbaresque dans la littérature française aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles*, thèse de lettres, 1973, p. 407.

7. P. Boyer, *La vie quotidienne à Alger à la veille de l'intervention française*, Paris, Hachette, 1964, p. 266 ; P. Sehag, *Tunis au XVII^{ème} siècle*, L'Harmattan, 1989 ; A. Raymond, *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad, 1985, 389 p.

8. Expression de P. Camporesi, *Les belles contrées : naissance du paysage italien*, 1995, 209 p.

9. Expression utilisée par F. Hartog pour qualifier la description des peuples barbares par Hérodote.

10. Ce médecin français, adepte des Lumières, a effectué un voyage au Maghreb en 1724 / 5. Cité dans : Peyssonnel J.A., *Relation d'un voyage en Barbarie*, édition la Découverte, 1986, 268 p., p. 25.

11. J. Dakhliâ, article, *op.cit.*

12. Peyssonnel, *op.cit.*, p. 52.

13. R. Chartier, G. Chaussinand-Nogaret, H. Neveux, E. Le Roy-Ladurie, *Histoire de la France urbaine, la ville des temps modernes* ; tome 3, p. 16 à 20 et p. 283 à 288 ; Seuil, 1981.

14. Dan (ecclésiastique, il voyage au Maghreb en 1634), *Histoire de la Barbarie et de ses corsaires, des royaumes et des villes d'Alger, Tunis, Salé et Tripoli*, Paris, 1637.

15. Peyssonnel, *op.cit.*, 17.

16. Trois textes sur Hippone (de Dan, Poiret et Desfontaines) sont caractéristiques de cette idéalisation de la culture antique notamment sous son aspect chrétien. Ils sont analysés plus en détail dans notre travail de DEA.

17. A. Hénia, *Propriété et stratégies sociales à Tunis à l'époque moderne*, Université de Tunis, thèse de doctorat d'Etat, 1995, tome 4 (chapitre 10 : Pratiques *habous* et stratégies sociales, p. 895 à 975).

18. Cette "thématique de la ruine" est présente dans la pensée politique musulmane selon l'analyse de Jocelyne Dakhliâ (*Le divan des rois, Le politique et le religieux dans l'islam*, Aubier, 1998, 427 p.) Cependant, d'après l'auteur, elle influence peu la tradition des Lumières et la tradition romantique de la ruine.

19. A. Guellouz, "Voyageurs "éclairés" en Régences barbaresques : analyse idéologique du regard philosophique sur les pays du Maghreb tunc (1715-1789)", *Actes du VI^{ème} Congrès de l'Association Internationale de Littérature Comparée*, p. 591 à 595, 1973.

20. La Condamine, astronome, effectue un voyage à but scientifique à Alger en 1711. Le récit est publié par M. Emerit, "Le voyage de la Condamine à Alger", *Revue d'Alger*, t. XVIII, 1954.

21. Peyssonnel, p. 85, *op.cit.*

22. Dan, p. 145, *op.cit.*

23. Nous empruntons ces informations à L. Valensi, *Le Maghreb avant la prise d'Alger*, Flammarion, Paris, 1969, 140 p.

24. Dan, *op.cit.*

25. Comme le Père Dan, le Père Coppin, diplomate-ecclésiastique, effectue deux voyages au Maghreb en 1640 et 1665 pour racheter des captifs chrétiens : *Relation des voyages faits dans la Turquie, dans la Thébàide et la Barbarie*, Lyon, 1720.

26. Coppin, *op.cit.*, et suivantes.

27. P. Boyer, *op.cit.*, p. 23 et suivantes.

28. Dan, préface, *op.cit.*

29. Notion utilisée par B. Lepetit à propos de la méthode d'Arthur Young, *Voyages en France*, p. 111-130, *Composer le paysage : construction et crises de l'espace (1789 -1992)*, Champ Vallon, Paris, 1989, 357 p.

30. G. Labrot, *Un instrument polémique : l'image de Rome au temps du schisme : 1534 - 1667*, thèse, 1978, 544 p.

31. Débat entre "guerre ou paix ?" selon le titre d'un chapitre de G. Turbet - Delof, *op.cit.*

32. Coppin, préface (dont le titre est révélateur de son programme politique) : "le bouclier de l'Europe ou la guerre sainte", *op.cit.*

33. A. Guellouz, article cité.

34. R. Chartier, G. Chaussinand-Nogaret, H. Neveux, E. Le Roy-Ladurie, *Histoire de la France urbaine, la ville des temps modernes* ; tome 3, *op.cit.*

35. Bartholomé Bennassar, Lucile Bennassar, *Les chrétiens d'Allah L'histoire extraordinaire des renégats XVI^{ème}-XVII^{ème} siècles*, Perrin, 1989, 493 p.

36. Chevalier d'Arvieux, diplomate, voyage en Barbarie en 1674-1675 ; *Mémoires* publiés par le père Labat, Paris, Delespine, 1735, p. 3 à 7.

37. Peyssonnel, *op.cit.*, p. 56 et 57.

38. Nous n'avons pu consulter l'ouvrage très récent de Dominique Carnoy, *Représentations de l'islam dans la France du XVII^{ème} siècle*, L'Harmattan, 1998, 364 p.

39. J. Dakhliâ, *op.cit.*